



Bienvenue à la
52^e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs
de la Banque africaine de développement
et à la
43^e Assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs
du Fonds africain de développement
(22 - 26 mai 2017)

Ahmedabad, Gujarat
RÉPUBLIQUE DE L'INDE

BULLETIN D'INFORMATION

Table des matières

1. INTRODUCTION	3
2. AVANT L'ARRIVÉE EN INDE	3
Communication.....	3
3. PRÉ-ENREGISTREMENT	3
4. PROGRAMME DES CONJOINTS	4
5. VOYAGE À DESTINATION OU EN PROVENANCE DE L'INDE.....	4
5.1 Exigences en matière de visa	4
5.2 Aide pour l'obtention de visa.....	5
5.3 Accueil à l'Aéroport international Sardar Vallabhbhai Patel (SVPIA) d'Ahmedabad.....	5
5.4 Dimensions et poids des bagages, et articles interdits.....	5
6. FORMALITÉS DE DOUANE	6
7. AÉROPORTS.....	6
8. TRANSPORT.....	6
9. HÉBERGEMENT À AHMEDABAD.....	6
10. RECOMMANDATIONS DE SANTÉ AUX VOYAGEURS SE RENDANT EN INDE.....	7
10.1 Maladies à prévention vaccinale	7
10.2 Vaccins	7
10.3 Autres vaccins utiles, suivant le risque de chacun.....	7
10.4 Autres informations sur la santé en Inde.....	8
10.5 Services d'urgence	9
10.6 Assurance médicale	10
11. INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LES PARTICIPANTS.....	11
11.1 Climat	11
11.2 Alimentation électrique	12
11.3 Monnaie, change, banque, cartes de crédit et GAB	12
11.4 Numéros d'urgence	13
11.5 Fumer	13
11.6 Alcool	13
12. INFORMATIONS SUR LES ASSEMBLÉES ANNUELLES.....	13
13. PRESSE.....	13
14. TÉLÉCOMMUNICATIONS.....	13
15. INSTALLATIONS PRÉVUES POUR LES ASSEMBLÉES.....	14
16. SÉCURITÉ.....	15
Annexe I	16
VISA D'ENTRÉE EN INDE.....	16

1. INTRODUCTION

Les Assemblées annuelles 2017 du Groupe de la Banque africaine de développement (Banque africaine de développement et Fonds africain de développement) se tiendront à Gandhinagar, Ahmedabad, Gujarat, en Inde, du 22 au 26 mai 2017.

La cérémonie d'ouverture aura lieu au Mahatma Mandir, Gandhinagar, le 23 mai 2017. Le programme des Assemblées annuelles peut être consulté en ligne en suivant le lien ci-après : <http://www.afdb.org/en/>.

Les participants sont invités à visiter régulièrement cette page web avant et durant les Assemblées pour les toutes dernières informations concernant les Assemblées annuelles.

2. AVANT L'ARRIVÉE EN INDE

Communication

Toute communication en rapport avec les Assemblées annuelles est à envoyer à l'adresse suivante :

Secrétariat général

Banque africaine de développement

Avenue Joseph Anoma

Abidjan 01, BP 1387, Côte d'Ivoire

Téléphone : +225 2026 3626/ +225 2026 2964

Courriel : annualmeetings@AfDB.org

Secrétariat des Assemblées annuelles de la Banque

Secrétariat général

3. PRÉ-ENREGISTREMENT

Les chefs de délégations officielles et autres responsables sont priés de communiquer au Secrétariat général de la Banque, suffisamment à l'avance des Assemblées, la composition complète de leurs délégations respectives, y compris éventuellement les membres des missions diplomatiques et leur personnel ainsi que leurs conjoints.

Les lettres d'invitation adressées aux participants fourniront les informations pertinentes, notamment :

- de plus amples précisions pour l'enregistrement, le lien pour se rendre sur le site web dédié à l'enregistrement et les dates prévues pour l'enregistrement en ligne ;

- les instructions à suivre pour l'enregistrement et les personnes à contacter en cas de difficulté à s'enregistrer en ligne ;
- les informations concernant les réservations d'hôtels et les liens nécessaires ;
- le thème des Assemblées annuelles ;
- les références relatives aux séminaires, ateliers et autres événements en rapport avec ce thème organisés en marge des Assemblées annuelles ;
- le lien pour obtenir les documents tels que le programme provisoire, le bulletin d'information et tout autre renseignement utile relatif aux Assemblées.

Il est vivement recommandé aux participants de s'enregistrer en ligne en suivant le lien indiqué sur le site web de la Banque (www.AfDB.org/am). Ils auront besoin du code figurant dans leurs lettres d'invitation et devront télécharger leur photo passeport au format **JPEG** afin de pouvoir s'enregistrer.

Par ailleurs, il est prévu un comptoir d'enregistrement au lieu où se tiendront les Assemblées annuelles. Le comptoir sera ouvert tous les jours de 08h30 à 18h30. Les participants sont encouragés à s'enregistrer en ligne et à télécharger leur photo passeport avant leur arrivée au lieu des Assemblées. Toutefois, ceux qui auront été dans l'impossibilité de s'enregistrer en ligne avant leur arrivée à Ahmedabad devront se rendre au comptoir d'enregistrement dès leur arrivée au lieu des Assemblées. Pour se faire enregistrer au comptoir, les participants auront besoin de photos passeport ainsi que de leurs lettres d'invitation. Des badges munis de photo seront délivrés aux participants enregistrés. La présentation du badge est obligatoire pour accéder au lieu des Assemblées tout au long de leur tenue.

4. PROGRAMME DES CONJOINTS

Les conjoints sont également invités à prendre part aux Assemblées annuelles. Un programme spécial est organisé pour les conjoints pendant un ou deux jours, au cours desquels ils visitent des sites culturels, engagent des interactions de responsabilité sociale et sont reçus à déjeuner ou à dîner par le pays hôte. Les conjoints intéressés peuvent s'enregistrer pour les Assemblées annuelles en utilisant le code attribué à leur mari ou épouse. Ils sont priés de s'enregistrer sous la section réservée aux conjoints.

5. VOYAGE À DESTINATION OU EN PROVENANCE DE L'INDE

Les gouverneurs et autres délégués sont censés prendre leurs dispositions de voyage à destination et en provenance des Assemblées annuelles. Au besoin, le Service des voyages situé au Centre de conférence pourra fournir son assistance pour les réservations de vol et autres arrangements de voyage. Les gouverneurs et autres délégués sont encouragés à prendre le plus tôt possible leurs dispositions de voyage aller et retour s'ils veulent obtenir les vols et les dates de leur choix. Des précisions sur les compagnies aériennes opérant à partir d'Ahmedabad (Inde) sont disponibles sur le site <http://www.afdb.gujarat.gov.in/transportation.php>.

5.1 Exigences en matière de visa

Il est porté à la connaissance des participants que le gouvernement indien a pris l'engagement d'accorder des visas à tous les délégués prenant part aux Assemblées annuelles 2017 de la Banque et aux réunions connexes, prévues du 22 au 26 mai 2017 à Ahmedabad, Gujarat, Inde. Les participants peuvent consulter utilement les liens suivants en rapport avec les visas :

Informations générales sur les visas : <https://indianvisaonline.gov.in/visa/index.html> .

Politique de l'Inde en matière de visas : <https://mea.gov.in/cpv.htm> .

Visa touristique : <https://indianvisaonline.gov.in/visa/tvoa.html> .

5.2 Aide pour l'obtention de visa

Les informations générales sur les obligations de visa auxquelles sont soumis les ressortissants des pays membres du Groupe de la Banque africaine de développement pour entrer en Inde figurent à l'annexe I.

La liste des missions diplomatiques/postes consulaires de l'Inde à l'étranger peut être consultée en suivant le lien <http://mea.gov.in/indian-missions-abroad.htm#A>.

Pour la liste des missions diplomatiques et organisations internationales basées en Inde, suivre le lien ci-après : <http://meaprotocol.nic.in>.

5.3 Accueil à l'Aéroport international Sardar Vallabhbhai Patel (SVPIA) d'Ahmedabad

Un comptoir d'information et du protocole sera installé à l'aéroport SVPIA pour faciliter les formalités à l'arrivée et au départ des délégués. Les autorités indiennes mettront un véhicule avec chauffeur à la disposition de chaque gouverneur d'un pays membre de la Banque. Des navettes seront disponibles pour transporter les participants de l'aéroport aux hôtels et des hôtels au Centre de conférence, où se tiendront les Assemblées annuelles. Les autorités indiennes entendent accélérer les formalités d'entrée et de départ des membres de délégations qui auront fourni au Secrétariat général les informations relatives à leur voyage.

La Banque communiquera aux autorités indiennes les heures d'arrivée des délégués qui auront fourni ces informations à l'avance. Afin de faciliter les formalités d'immigration, la Banque remettra aux autorités indiennes les informations concernant l'arrivée des participants au fur et à mesure qu'elles seront disponibles. Une attention particulière sera portée aux hautes personnalités, dont la liste et les horaires d'arrivée seront portés le plus vite possible à la connaissance des autorités indiennes.

Les hautes personnalités seront accueillies par le Protocole à leur arrivée et des salons seront à leur disposition à l'aéroport international Sardar Vallabhbhai Patel (SVPIA), Ahmedabad. Toutes les formalités de sécurité et d'immigration se dérouleront au salon d'honneur. Les autres participants suivront le processus d'arrivée habituel et passeront par des guichets d'immigration dédiés.

Les participants en transit aux aéroports de Mumbai et de New Delhi bénéficieront également d'une assistance. Les personnalités auront accès au salon d'honneur et les formalités d'immigration seront facilitées pour les autres participants.

5.4 Dimensions et poids des bagages, et articles interdits

Les compagnies aériennes opérant sur le territoire de la République de l'Inde appliquent des limites strictes aux dimensions et au poids des bagages. Pour des raisons de sécurité, certains articles et substances sont interdits à bord des avions commerciaux. Il est conseillé aux participants de bien se renseigner auprès de leurs agences de voyage ou de leurs compagnies aériennes sur le poids et les dimensions maximums autorisés pour leurs bagages en soute et de cabine, en particulier lorsque le voyage implique plus d'une compagnie aérienne et/ou des classes différentes.

6. FORMALITÉS DE DOUANE

Les autorités indiennes fourniront toute l'assistance nécessaire pour permettre aux délégués de passer rapidement la douane dans le respect de la réglementation pertinente.

Le guide douanier des voyageurs peut être consulté aux adresses suivantes :

http://www.cbec.gov.in/resources/htdocs-cbec/guide_for_travellers/guide-to-travellers.pdf

<http://www.cbec.gov.in/resources/htdocs-cbec/baggage-rules.pdf>

7. AÉROPORTS

L'aéroport Sardar Vallabhbhai Patel (SVPIA) est un aéroport international desservant les villes d'Ahmedabad et de Gandhinagar dans l'État de Gujarat, en Inde. Il est situé à Hansol, à 9 km au nord d'Ahmedabad. Pour de plus amples informations, consulter le site web http://www.aai.aero/allAirports/ahmedabad_generalinfo.jsp

Les participants transitant par Mumbai peuvent consulter le site web de l'aéroport international Chhatrapati Shivaji de Mumbai pour plus d'informations – www.mumbaiairport.com – et ceux qui comptent passer par New Delhi peuvent se rendre sur le site de l'aéroport international Indira Gandhi de New Delhi s'ils souhaitent obtenir davantage d'informations (www.newdelhiairport.in/). La distance entre Mumbai et Ahmedabad par la route est d'environ 526 km et près de 1 000 km séparent New Delhi d'Ahmedabad. Il est donc conseillé de voyager par avion.

8. TRANSPORT

Les gouverneurs et les administrateurs des pays membres auront à leur disposition un véhicule avec chauffeur pour leurs déplacements en provenance et à destination de l'aéroport, entre l'hôtel et le Centre de conférence, et pour les autres programmes et activités convenus entre l'Inde et la Banque.

Des moyens de transport seront également fournis pour permettre aux membres du personnel, aux délégués et aux autres participants de quitter l'aéroport et de s'y rendre, de se déplacer entre les hôtels, le Centre de conférence et tout autre endroit où doivent se dérouler les événements liés aux Assemblées annuelles.

9. HÉBERGEMENT À AHMEDABAD

La Banque, en collaboration avec les autorités indiennes, a effectué des réservations d'hôtel pour les gouverneurs, les gouverneurs suppléants, les invités de marque, les administrateurs, les administrateurs suppléants, la haute direction et le personnel de la Banque. Les participants et les observateurs prenant part aux Assemblées annuelles sont invités à faire des réservations aux hôtels de leur choix. Il est recommandé d'indiquer le nom de l'hôtel retenu sur le formulaire d'enregistrement afin de faciliter le transport de l'aéroport à l'hôtel, de même qu'entre l'hôtel et le Centre de conférence et tout autre endroit prévu pour les événements sociaux.

10. RECOMMANDATIONS DE SANTÉ AUX VOYAGEURS SE RENDANT EN INDE

L'Inde est réputée comme étant une destination mondiale pour le tourisme médical et de santé. Les autorités indiennes assurent que tous les participants aux Assemblées annuelles auront accès à un excellent système de soins de santé. Pour plus d'informations sur la santé, consulter le site <http://mohfw.gov.in/index.php>.

Pour guider les préparatifs du voyage, un résumé des conseils de santé est présenté ci-après.

En règle générale avant tout voyage, vous devez :

- obtenir un carnet de vaccinations internationales et vous assurer que vos vaccinations sont à jour ;
- vous rendre chez votre médecin au moins 4 semaines avant votre voyage pour recueillir des conseils sur les vaccins requis, la santé et la sécurité en rapport avec le voyage. Cela est particulièrement indiqué lorsque vous suivez un traitement continu, afin de déterminer ce qu'il vous faudra selon votre état de santé, votre destination et les activités prévues à destination.

10.1 Maladies à prévention vaccinale

D'une manière générale, les vaccins repris ci-dessous sont recommandés pour tous les adultes, même ceux qui ne voyagent pas fréquemment. Un voyageur non vacciné présente plus de risques d'attraper des maladies dangereuses et susceptibles d'entraîner la mort. Veuillez vous rendre chez votre prestataire de soins de santé pour mettre à jour vos vaccins.

10.2 Vaccins

Le **vaccin contre la fièvre jaune** est obligatoire pour les voyageurs provenant de pays où la fièvre jaune est endémique, en particulier en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est et en Afrique australe. Il est recommandé de se faire vacciner au moins dix (10) jours avant le voyage vers l'Inde. Les voyageurs doivent fournir la preuve de leur vaccination aux agents de l'immigration au poste d'entrée ou se présenter devant les autorités sanitaires portuaires. Tout voyageur se trouvant dans l'incapacité de montrer la preuve (l'original) de la vaccination en cours de validité contre la fièvre jaune à l'aéroport international risque d'être placé en quarantaine, conformément à la réglementation indienne. Les voyageurs en provenance de pays où la fièvre jaune n'est pas endémique peuvent transiter par des pays exigeant la vaccination contre la fièvre jaune. Aussi est-il recommandé à tous les participants d'avoir une vaccination à jour contre la fièvre jaune.

10.3 Autres vaccins utiles, suivant le risque de chacun

Vaccin contre la méningite : Ce vaccin comporte quatre souches – A+C+Y+W123 – et sa protection dure trois ans. L'exposition se produit par inhalation de bactéries présentes dans de minuscules gouttelettes produites lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue dans l'air.

Vaccin contre l'hépatite A : L'exposition à l'hépatite A peut se produire par ingestion d'aliments ou d'eau contaminés. Une seule dose de vaccin contre l'hépatite A offre une protection de six mois, tandis qu'une série de deux doses assure une protection plus longue, de près de 10 ans.

Vaccin contre l'hépatite B : L'exposition se produit par contact avec du sang ou des fluides corporels et/ou des matériels contaminés ou par des rapports sexuels non protégés. Une seule dose de vaccin contre l'hépatite B assure une protection de six mois. Pour une protection de 10 ans, toutefois, il faut trois doses mensuelles.

Vaccin contre la fièvre typhoïde : L'exposition à la typhoïde peut se produire par ingestion d'aliments ou d'eau contaminés. Le vaccin est valable pendant trois ans.

Vaccin antitétanique : Valable pour cinq ans, le vaccin antitétanique est indiqué lorsqu'une personne est engagée dans des activités risquant d'occasionner des coupures ou des blessures ouvertes, comme les chutes ou les accidents automobiles (ou autres).

Vaccin antirabique : L'exposition à la rage peut se produire suite à des morsures lors d'activités de plein air, telles que le cyclisme, le camping ou les randonnées, mettant une personne au contact de mammifères capables de mordre, comme les chats, les chiens et autres carnivores. Si l'on présente un risque de morsure/égratignure par des animaux, une vaccination préventive doit être administrée en trois doses, les jours 0, 7 et 21. Une vaccination de rappel est indiquée pour des sujets faisant partie du groupe à risque fréquent, dont un échantillon de sérum sanguin devrait être testé tous les 2 ans pour des anticorps antirabiques. Si le titrage sérique n'assure pas une neutralisation complète avec une dilution de sérum de 1/5, le sujet devrait recevoir une seule dose de rappel du vaccin. Les voyageurs internationaux tombent sous la catégorie de risque peu fréquent et n'ont pas besoin de rappel préventif de routine après la première vaccination à titre préventif. Si vous n'avez pas reçu de vaccin suite à des allergies ou d'autres contre-indications, veillez à vous munir d'une lettre d'explication de votre médecin chaque fois que vous voyagez.

10.4 Autres informations sur la santé en Inde

- L'Inde dispose d'un système de soins de santé bien développé, surtout dans les grandes villes.
- Les maladies véhiculées par les moustiques – [fièvre de dengue](#), chikungunya et paludisme – surviennent en été et durant la mousson. Veiller à prendre des précautions et [éviter de se faire piquer par les moustiques](#).
- Si vous voyagez à partir d'une zone exempte de paludisme, il est recommandé de suivre l'un des traitements prophylactiques suivants contre le paludisme : *atovaquone et proguanil (Malarone® et génériques)* ; *doxycycline (plusieurs marques et génériques)* ; ou *méfloquine (Lariam® et génériques)*. Il est conseillé d'appliquer un répulsif dès la tombée de la nuit lorsqu'on se trouve à l'extérieur et, si possible, de dormir sous une moustiquaire imprégnée.
- Consulter votre prestataire de soins de santé pour des conseils spécifiques sur le traitement à suivre selon les disponibilités dans le pays où vous résidez et votre état de santé. Observer rigoureusement le traitement prophylactique recommandé par votre prestataire de soins.
- Lors de la dernière épidémie de la maladie à virus Ebola, l'Inde n'a connu aucun cas d'Ebola et est exempte de la maladie. Toutefois, les voyageurs qui s'y rendent à partir de pays touchés par Ebola sont invités à signaler au point d'entrée toute infection passée éventuelle (y compris le traitement suivi), afin que des mesures sanitaires appropriées soient prises.

- Il est également recommandé aux délégués de prendre toutes les précautions utiles contre la grippe saisonnière. Pour de plus amples informations et conseils, veuillez consulter le site web [National Travel Health Network and Centre \(NaTHNaC\)](#) et prendre contact avec votre prestataire de soins de santé avant le voyage.
- Précautions ayant trait aux aliments et à l'eau : Les voyageurs courent un faible risque d'attraper la diarrhée dans un pays. Il est recommandé de ne boire que de l'eau en bouteille, surtout lors de voyages de courte durée. Veiller à se laver les mains avec du savon avant de manger ou utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool.
- L'eau de robinet en Inde n'est pas potable. Boire de l'eau bouillie ou en bouteille, ou des boissons gazeuses, tant que le sceau est intact.
- L'ouverture d'une boisson gazeuse devrait faire apparaître des bulles, qui montrent que le produit a été transformé. Il arrive que des bouteilles soient récupérées, remplies d'eau de robinet et revendues, et ces produits sont impropres à la consommation.
- Éviter les glaçons parce qu'ils peuvent avoir été formés en utilisant de l'eau insalubre. Ne pas ouvrir la bouche sous la douche.
- Ne pas acheter de boissons non scellées ni de glace fabriquée par des vendeurs de rue. Elles peuvent contenir de l'eau de robinet non traitée et le matériel utilisé peut ne pas avoir été nettoyé correctement. Le café et le thé préparés avec de l'eau bouillante sont propres à la consommation, tout comme la bière et le vin. Il vaut mieux utiliser du lait traité à très haute température (UHT) ou du lait en boîte pasteurisé.
- Laver ou désinfecter les mains avant de manger. Toujours choisir des aliments frais qui ont été entièrement cuits et sont servis chauds, dans la mesure où la plupart des bactéries ne survivent pas à la chaleur. La viande et le poisson doivent être « bien cuits ».
- Éviter les aliments crus, les fruits de mer, les fruits pelés au préalable et les salades vendues en plein air dans la rue. Les fruits que vous lavez et pelez vous-mêmes se prêtent à la consommation. Éviter les vendeurs de rue et les aliments du marché, parce que les normes d'hygiène peuvent laisser à désirer et la nourriture peut ne pas être fraîche.
- Bien que la nourriture servie dans les grands hôtels internationaux ne présente généralement pas de danger, il convient de suivre les règles de base évoquées plus haut. En tout état de cause, les restaurants plus fréquentés sont plus indiqués, ayant plus de chances de servir de la nourriture fraîche.

10.5 Services d'urgence

Tous les hôpitaux publics et privés disposent de services d'urgence. Des fournisseurs de services d'ambulance privés et publics sont disponibles 24 heures sur 24.

Les numéros nationaux à appeler en cas d'urgence sont : 108 pour la Santé, 100 pour la Police et 101 pour les Pompiers. Ces numéros sont accessibles chez tous les opérateurs téléphoniques.

Hôpital désigné : Civil Hospital Asarva Ahmedabad

Bureau de liaison désigné : Dr. Dinkar Raval, Directeur adjoint (Épidémies)

Commissariat à la santé, à l'éducation et à la recherche médicales

Block – 5/3, Dr. Jivraj Mehta Bhavan, Gandhinagar, Gujarat

Portable : 09909966905

Courriel : dr.dinkar@hotmail.com

10.6 Assurance médicale

Il est conseillé aux voyageurs d'utiliser une assurance voyage médicale internationale pour leurs besoins médicaux en Inde. Quelques hôpitaux publics et privés acceptent la plupart des couvertures d'assurance internationale. En outre, il est vivement recommandé aux participants de se munir des coordonnées directes de leur assureur voyage, au cas où ils seraient envoyés dans une structure médicale pour traitement.

Autres articles à emporter en voyage

- Médicaments délivrés sur ordonnance que vous prenez tous les jours. S'assurer d'avoir une quantité suffisante pour toute la durée du voyage ainsi que l'ordonnance du médecin. Laisser les médicaments dans leur flacon d'origine et les avoir toujours dans votre bagage à main, les médicaments placés sous contrôle devant être accompagnés des documents pertinents pour servir de preuve aux douanes et devant les autorités sanitaires portuaires. Suivre les directives de sécurité si les médicaments sont liquides.
- De petites quantités de médicaments en vente libre pour de légères indispositions telles que les douleurs ou des cas bénins d'intoxication alimentaire.

À votre retour chez vous

À votre retour, poursuivre le traitement prophylactique contre le paludisme prescrit par votre médecin, car la plupart de ces médicaments doivent être pris pendant au moins une semaine après avoir quitté l'Inde. Si vous ne vous sentez pas bien, vous devriez aller voir immédiatement votre médecin et signaler que vous êtes récemment rentré de voyage. Informer également votre médecin si vous avez été mordu ou égratigné par un animal ou si vous avez eu une blessure ouverte durant le voyage.

Informations complémentaires

De plus amples informations sur la santé peuvent être obtenues sur ce site : <http://mohfw.gov.in/index.php>.

International SOS- PRE-TRAVEL HEALTH ADVICE : <https://www.internationalsos.com/>

Cliquer sur le deuxième onglet à partir de la gauche en haut de la page : **Member Log in**

Saisir le nom d'utilisateur suivant : **22BCMA000007**

Ensuite, sur le premier menu à gauche de la page suivante, sélectionner le pays : **INDIA**

Naviguer à travers les différentes options de conseil disponibles, y compris *medical*, *travel*, *security*, etc.

<https://wwwnc.cdc.gov/travel/destinations/traveler/none/india>

11. INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LES PARTICIPANTS

Gandhinagar et Ahmedabad

L'État de Gujarat recèle une incroyable diversité en raison de sa situation géographique et stratégique. Son riche patrimoine culturel, qui fait la fierté des Gujaratis, se reflète dans les arts, la musique, la littérature, les traditions religieuses, la cuisine, les foires et les festivals de chaque ville et de chaque lieu.

Gandhinagar est la capitale de l'État de Gujarat. Nommée d'après Gandhi, le père de la nation, elle se trouve à 32 km d'Ahmedabad.



Nichée en plein cœur de Gujarat, la ville d'Ahmedabad est surtout connue pour son esprit d'entreprise. Métropole pleine d'animation avec ses instituts réputés et son économie en croissance rapide, Ahmedabad est aussi profondément ancrée dans la tradition. La ville est connue pour son association avec Mahatma Gandhi et abrite certains des joyaux de l'architecture islamique médiévale du pays. Héritage fascinant du Sultanat de Gujarat, le complexe de Sarkhej Roza, situé tout juste à la périphérie de la ville, est un lieu de retraite idyllique. Pour les amateurs d'excursion dans la nature, Nal Sarovar est une vaste zone humide qui attire des milliers d'oiseaux migrateurs en hiver. Dans le district voisin de Gandhinagar se trouvent Gandhinagar, la capitale de l'État, et Adalaj, exemple typique des puits enchanteurs de Gujarat.

11.1 Climat

Ahmedabad jouit d'un climat chaud et semi-aride. Elle connaît trois saisons principales : l'été, la mousson et l'hiver. Hors de la mousson, le climat est extrêmement sec. Il fait chaud de mars à juin ; la température moyenne maximum en été est de 43 °C (109 °F), et la température

moyenne minimum est de 24 °C (75 °F). De novembre à février, la moyenne maximale est de 30 °C (86 °F), la moyenne minimale est de 13 °C (55 °F), et le climat est extrêmement sec. Les vents froids du nord rafraîchissent légèrement les températures en janvier. La mousson du sud-ouest apporte un climat humide de la mi-juin à la mi-septembre.

11.2 Alimentation électrique

Le courant électrique alternatif utilisé sur toute l'étendue du territoire indien est de 230 V, 50 Hz (norme indienne continentale). Les prises murales sont compatibles avec les autres prises continentales indiennes et la plupart des hôtels sont équipés pour différents types de prises.

11.3 Monnaie, change, banque, cartes de crédit et GAB

La monnaie officielle du pays est la roupie indienne (INR). Des informations sur le taux de change peuvent être obtenues sur les sites ci-après :

<http://www.xe.com/currency/inr-indian-rupee>

<https://www.rbi.org.in/Scripts/FAQView.aspx?Id=66>.

En novembre 2016, le gouvernement indien a retiré de la circulation les anciens billets de 500 1 000 roupies. Les consignes données par le Département indien des changes à ce sujet peuvent être consultées sur le site ci-dessous.

<https://www.rbi.org.in/Scripts/NotificationUser.aspx?Id=10815&Mode=0>

Les participants sont invités à visiter régulièrement cette page, dans la mesure où ces informations seront mises à jour au fur et à mesure de l'évolution de la situation et en cas de besoin.

Pour de plus amples information sur le change, voir le site <http://dor.gov.in/fem>.

La plupart des banques sont ouvertes du lundi au samedi (excepté les 2^e et 4^e samedis du mois) de 10h30 à 15h00. Presque toutes les banques disposent de guichets automatiques (GAB). Présentes à travers la ville, elles acceptent toutes les grandes cartes de crédit/débit internationale, comme American Express, MasterCard et Visa. Si la plupart des magasins acceptent ces cartes de crédit/débit, il n'est pas rare de voir des magasins et restaurants qui ne les acceptent pas. Si vous comptez régler par carte de crédit/débit, il vaut mieux vous assurer que la carte est acceptée avant d'effectuer l'achat. Il est également recommandé de vérifier auprès de votre banque avant le voyage si votre carte bancaire est valable en Inde.

Des bureaux de change sont situés aux aéroports, dans les hôtels et aux marchés. Les principales devises aisément changées sont la livre sterling, le dollar des États-Unis et l'euro. Il y a lieu de noter que le bureau de change ou la banque peut percevoir une commission sur la transaction. Vous devez présenter votre passeport international pour changer des devises.

11.4 Numéros d'urgence

En fonction de l'urgence, vous pouvez appeler les numéros suivants :

108 – Urgence générale

100 – Police

101 – Pompiers

102 – Ambulance

197 – Renseignements généraux

1091 – Femmes en détresse

11.5 Fumer

Il est interdit de fumer dans les lieux publics en Inde. Certains bars, restaurants, salles de cinéma, musées et autres lieux publics disposent d'endroits prévus pour fumer.

11.6 Alcool

Dans l'État de Gujarat, l'alcool est prohibé ; sa consommation est réglementée et soumise à une autorisation du gouvernement. Les passagers arrivant par des vols internationaux peuvent demander une autorisation à la boutique hors taxe dans le hall d'arrivée et acheter de l'alcool dans le magasin. La consommation de cet alcool est uniquement permise dans l'intimité de la chambre d'hôtel du bénéficiaire de l'autorisation. Il est à noter que les hôtels demanderont cette autorisation si de l'alcool est trouvé dans les bagages d'un participant.

12. INFORMATIONS SUR LES ASSEMBLÉES ANNUELLES

Un comptoir d'information sera installé dans le hall principal du Centre de conférence pour fournir toute information utile sur les Assemblées annuelles. Ces informations seront également disponibles sur le site web de la Banque (www.AfDB.org/am).

13. PRESSE

La République de l'Inde, en collaboration avec la Banque, aménagera un bureau de communication au Centre de conférence pour permettre aux journalistes de travailler dans de bonnes conditions. Un programme détaillé des activités prévues avant et durant les Assemblées annuelles sera fourni. Les représentants de la presse sont invités à contacter le bureau de communication au Centre de presse pour accréditation et toute autre information ayant trait aux Assemblées ou pour toute demande d'interview officielle. Les demandes spéciales en rapport avec les questions de communication durant les Assemblées sont à adresser par courriel à : o.ndong-obiang@afdb.org .

14. TÉLÉCOMMUNICATIONS

Des services téléphoniques internationaux permettant une communication directe entre l'Inde et d'autres pays sont disponibles. Les délégués pourront utiliser à leurs frais les services de téléphonie et de fax dans les hôtels. L'internet sans fil sera disponible gratuitement au Centre de conférence, tandis qu'il sera gratuit ou payant dans les hôtels selon les conditions liées à la chambre retenue.

Les participants souhaitant utiliser les réseaux de téléphonie mobile locaux durant leur séjour en Inde pourront acheter des cartes SIM au Centre de conférence. Le vendeur pourra exiger de un formulaire de demande, 2 photos passeport en couleur, des photocopies de la page du passeport international contenant les informations sur la personne, le visa d'entrée en Inde, la preuve de l'adresse du participant dans son pays de résidence (passeport, permis de conduire ou toute autre document délivré par l'État) ainsi que la preuve du lieu où séjourne l'intéressé en Inde.

15. INSTALLATIONS PRÉVUES POUR LES ASSEMBLÉES

Les Assemblées annuelles 2017 des Conseils des gouverneurs de la Banque se tiendront au Palais des congrès et des expositions Mahatma Mandir de Gandhinagar, Ahmedabad, Gujarat. Dotées des installations les plus modernes, les salles du Palais des congrès et des expositions sont à même de répondre aux besoins d'organisation de réunions, congrès, séminaires, conférences et expositions à caractère national comme international. Le Palais des congrès dispose de salles climatisées de grande capacité, dépourvues de colonnes et se prêtant à l'organisation de conférences sous différents styles. La grande salle, aménagée sous forme d'auditorium, a une capacité de 6 000 places assises. Elle peut être subdivisée par l'installation de cloisons en 3 salles de séminaires, pouvant servir simultanément à trois programmes distincts.



Pour de plus amples informations sur le lieu des Assemblées, les participants sont invités à consulter le site web du Palais des congrès et des expositions Mahatma Mandir (<http://www.mahatmamandirgujarat.com/>).

16. SÉCURITÉ

Pour entrer au Centre de conférence, tous les délégués participant aux Assemblées annuelles passeront par un portail de sécurité. Les gardes de sécurité pourront fouiller les sacs et demander aux délégués de remettre tout article non autorisé dans le bâtiment.

Pour des raisons de sécurité, tous les délégués devront être accrédités et en possession de leur badge d'identification ainsi que de leur carte d'accès aux différentes réunions. Ils sont tenus de porter visiblement leur badge d'identification à tout moment où ils seront sur le lieu des réunions. Les badges d'identification ne sont pas transférables, sont répartis par catégories selon un code couleur et contiennent les données personnelles des délégués (y compris la photo).

Annexe I

VISA D'ENTRÉE EN INDE

PAYS MEMBRES RÉGIONAUX

N°	Pays	Passeport diplomatique	Passeport de service	Passeport ordinaire
1.	Afrique du Sud	Pas nécessaire (90 jours)	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire
2.	Algérie	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
3.	Angola	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
4.	Benin	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
5.	Botswana	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
6.	Burkina Faso	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
7.	Burundi	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
8.	Cabo Verde	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
9.	Cameroun	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
10.	Comores	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
11.	Congo	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
12.	Congo, RD	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
13.	Côte d'Ivoire	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
14.	Djibouti	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
15.	Égypte	Pas nécessaire (90 jours)	Pas nécessaire (90 jours) Spécial & de service	Nécessaire
16.	Érythrée	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
17.	Éthiopie	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
18.	Gabon	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
19.	Gambie	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
20.	Ghana	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
21.	Guinée	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
22.	Guinée équatoriale	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
23.	Guinée-Bissau	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
24.	Kenya	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
25.	Lesotho	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
26.	Liberia	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
27.	Libye	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
28.	Madagascar	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
29.	Malawi	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
30.	Mali	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire

31.	Maroc	Pas nécessaire (30 jours)	Pas nécessaire (30 jours)	Nécessaire
32.	Maurice	Pas nécessaire (90 jours)	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire
33.	Mauritanie	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
34.	Mozambique	Pas nécessaire (90 jours)	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire
35.	Namibie	Pas nécessaire (90 jours)	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire
36.	Niger	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
37.	Nigeria	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
38.	Ouganda	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
39.	République centrafricaine	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
40.	Rwanda	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
41.	São Tomé-et- Príncipe	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
42.	Sénégal	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
43.	Seychelles	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
44.	Sierra Leone	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
45.	Somalie	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
46.	Soudan	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
47.	Soudan du Sud	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
48.	Swaziland	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
49.	Tanzanie	Pas nécessaire (90 jours)	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire
50.	Tchad	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
51.	Togo	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
52.	Tunisie	Pas nécessaire (90 jours)	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire
53.	Zambie	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
54.	Zimbabwe	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire

PAYS MEMBRES NON RÉGIONAUX

N°	Pays	Passeport diplomatique	Passeport de service	Passeport ordinaire
1.	Allemagne	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire	Nécessaire
2.	Arabie saoudite	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
3.	Argentine	Pas nécessaire (90 jours)	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire
4.	Autriche	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
5.	Belgique	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
6.	Brésil	Pas nécessaire (90 jours)	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire
7.	Canada	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
8.	Chine	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
9.	Corée	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
10.	Danemark	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
11.	EAU (membre du FAD uniquement)	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
12.	Espagne	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
13.	États-Unis d'Amérique	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
14.	Finlande	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
15.	France	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire	Nécessaire
16.	Inde	-	-	-
17.	Italie	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
18.	Japon	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire	Nécessaire
19.	Koweït	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
20.	Luxembourg	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
21.	Norvège	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire	Nécessaire
22.	Pays-Bas	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
23.	Portugal	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
24.	Royaume-Uni	Nécessaire	Nécessaire	Nécessaire
25.	Suède	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire	Nécessaire
26.	Suisse	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire	Nécessaire
27.	Turquie	Pas nécessaire (90 jours)	Nécessaire	Nécessaire